

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
de
La Fare-les-Oliviers**

N° 2024_3_2

**Objet : COMPTE DE GESTION 2023 DU
CCAS**

**VOTE :
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 12 avril à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, dûment convoqué conformément à l'article 48 de la Loi du 5 avril 1884, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jérôme MARCILIAC**.

Etaients présents :

Mr MARCILIAC Jérôme
Mme WECKERLIN Carine
Mme BARATA Silvia
Mme BAUMANN Claude
Mme CHAUVIN Anny
Mme PAUL Jany
Mme ROSMARINO Laurence
Mme MERZOUGUI Noura
M. CASTELLO Patrick

Absents donnant pouvoir :

M. DUMETZ Jean Philippe – Pouvoir à Mme PAUL Jany

Absents :

Mme DAHMAN Hinda
Mme GIRAUD Alberte
Mme MOREL Anne-Marie

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

Compte de Gestion 2023 du CCAS

En application de l'article L. 2121.31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration exerce un contrôle similaire sur les écritures du Président et celles du Comptable et doit arrêter, au cours d'une même séance, le Compte Administratif de Monsieur le Président et le Compte de Gestion de Monsieur le Comptable Public.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2023, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable.

Monsieur le Président souligne auprès de l'assemblée que les résultats dudit compte sont conformes aux résultats du Compte administratif du CCAS afférent à l'exercice 2023 approuvé lors de la même séance du Conseil d'Administration et se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

- Titres de recettes émis : 196 525,17 euros
- Annulations de titres : 240,16 euros
- Mandats émis : 196 419,91 euros
- Annulations de mandats : 916,34 euros
- Résultat de l'exercice 2023 : 781,44 euros
- Excédent de fin de clôture 2022 après affectation : 23 795,66 euros
- Résultat de clôture 2023 : 24 577,10 euros

Section d'investissement :

- Titres de recettes émis : 2 079,72 euros
- Mandats émis : 0,00 euros
- Résultat de l'exercice 2023 : 2 079,72 euros
- Excédent de fin de clôture 2022 : 13 040,90 euros
- Résultat de clôture 2023 : 15 120,62 euros

En conséquence, le résultat global des deux sections est de 39 697,72 euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte administratif du CCAS afférent à l'exercice 2023 ;

Vu le Compte de gestion du CCAS afférent à l'exercice 2023 ;

Considérant que les opérations retracées dans le compte de gestion 2023 du CCAS sont régulières ;

Considérant que le compte de gestion 2023 du CCAS dressé par Monsieur le Comptable Public, n'appelle par ailleurs aucune observation ni réserve ;

- **APPROUVE** sans observation ni réserve le Compte de Gestion pour 2023 dressé par Monsieur le Comptable Public.

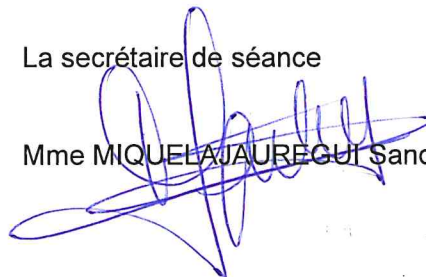
Le Président

M. MARCILIAC Jérôme



La secrétaire de séance

Mme MIQUEL AJAUREGUI Sandrine



Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024



ID : 013-261300941-20240412-2024_3_2-DE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013201

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ARLES

ETABLISSEMENT : CCAS DE LA FARE

ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

62400 - CCAS DE LA FARE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 121,24	219 400,66	234 521,90
Titres de recette émis (b)	2 079,72	196 525,17	198 604,89
Réductions de titres (c)		240,16	240,16
Recettes nettes (d = b - c)	2 079,72	196 285,01	198 364,73
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 121,24	219 400,66	234 521,90
Mandats émis (f)		196 419,91	196 419,91
Annulations de mandats (g)		916,34	916,34
Dépenses nettes (h = f - g)		195 503,57	195 503,57
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 079,72	781,44	2 861,16
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013201

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ARLES

ETABLISSEMENT : CCAS DE LA FARE

ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62400 - CCAS DE LA FARE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	13 040,90		2 079,72		15 120,62
Fonctionnement	23 795,66		781,44		24 577,10
TOTAL I	36 836,56		2 861,16		39 697,72
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	36 836,56		2 861,16		39 697,72